



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le 7 décembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 2 décembre 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Pierre Nicolas ADAMIEC, Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY, Christian BEAU, Jean-Claude BEAUVE, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

Absent et Excusé : Amandine TOULOUZE, pouvoir donné à Michel TOULOUZE.

Absent non excusé : Sabrina BOUXIN.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur Pierre-Nicolas ADAMIEC est nommé secrétaire de séance.

En préambule du conseil municipal, monsieur le Maire remercie Karine DUBOIS pour le dernier journal municipal, et Rémy COSTA pour son implication lors du dernier Téléthon avec le concours de Jocelyne CEZAR qui a tenu la fonction de trésorière.

1- Logements augmentation des loyers.

Monsieur le Maire présente le projet de revalorisation des loyers en janvier 2017 dans l'objectif d'harmoniser le montant locatif de tous les logements.

Pour information l'indice INSEE est de + 0,06%

Monsieur le Maire propose au vote une hausse de 50 centimes pour les places de parking (Entretien du marquage au sol) et de 50 centimes pour le ménage des parties communes.

12 voix pour et une abstention.

2-SIVOM

Les Maires des communes de Cruviers-Lascours, Moussac, Martignargues, Ners et Saint Etienne de l'Olm ont provoqué une réunion du SIVOM et se sont rendus au siège du syndicat pour accéder aux comptes.

Beaucoup "d'irrégularités comptables" ont été constatées au niveau du fonctionnement.

Un courrier commun des Maires a été adressé à Monsieur le Préfet et Monsieur Le Sous-Préfet afin de donner suite à ce constat.

Monsieur le Maire tiendra le Conseil informé de la réponse des autorités compétentes.

3-Arrêt de bus - Vignaners (Amendes de Police)

Réalisation d'un arrêt de bus devant le lotissement Le Vignaners. Monsieur le Maire présente au Conseil municipal 3 devis :

- *entreprise GIRAUD
- *entreprise LAUTIER
- *entreprise JOFFRE

L'entreprise LAUTIER, la moins-disante, est retenue pour la réalisation de ces travaux. (Sous réserve de validation par le conseil départemental)

La demande de subventions concernant les amendes de Police contiendra la réalisation de ces travaux ainsi que la mise en sécurité de la montée de Lascours avec des ralentisseurs, suivant l'enveloppe obtenue.

Vote à l'unanimité

4-Pôle métropolitain (Moussac)

Le pôle métropolitain est un contrat qui a vocation à développer les voies vertes sur l'axe Nîmes/Ales pour valoriser les modes de déplacements doux. Une réunion s'est tenue à Moussac avec les Maires de Moussac, Brignon, Boucoiran et Cruviers-Lascours afin de travailler conjointement au développement de voies vertes pour circuler en toute sécurité jusqu'au collège de Brignon. Un cabinet compétent dans ce domaine, sera saisi par les communes pour travailler sur ce dossier.

5-Journal AA

L'Agglomération d'Alès va passer de 50 à 73 communes. Le service de rédaction du journal d'Alès Agglo demande aux communes déjà engagées si elles souhaitent poursuivre la publication mensuelle d'articles dans le journal d'AA.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à poursuivre la parution d'un article mensuel de notre commune dans le journal AA.

6-Goûter de Noël

Deux goûters de Noël sont proposés à nos petits bambins :

- Celui de l'école, qui se déroulera le jeudi 15 décembre, avec un conte intitulé "Frida Fradada, l'assistante du père Noël" présenté par la troupe « Le Tympan dans l'œil ».

Le goûter sera offert par l'Association des Parents d'Elèves et les boissons par la Commune.

- Celui offert par la municipalité, qui se déroulera le dimanche 18 décembre à 15h00 à la Salle du Parc.

Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres afin d'informer les familles.

3 descriptifs d'animations pour ce goûter sont présentés au conseil :

Celui retenu correspond à 2h de jeux et 1h de conte pour un montant de 610,00 € TTC.

Vote à l'unanimité

7- CINÉPLAN, théâtre, musique, prévisions 2017

Le Conseil municipal souhaite anticiper le programme événementiel de la commune.

Karine Dubois présente à l'ensemble du Conseil les conditions de la venue du cinéma itinérant sur les communes. Le montant s'élève à 262,00 € pour une ou deux séances consécutives, montant versé par la commune d'accueil pour couvrir les frais de déplacement et d'installation du matériel audiovisuel. Le prix du billet d'entrée pour le public est de 4,00 € par personne.

Le conseil opte pour 2 séances en février. Le choix des films reste à définir.

Vote à l'unanimité

Le déroulé des animations et des manifestations culturelles sur la commune pour 2017 a été programmé, avec ajouts possibles ou modifications voire suppressions d'événements en fonction des impondérables.

Janvier : vœux du Maire le 14, élection de Miss Roussillon le 21 (Salle du Parc),

Février : cinéplan

Mars : Monsieur Elyan ALLEGRE propose une soirée musicale avec la prestation d'un guitariste (profits reversés à une association)

Avril : œufs de Pâques

Mai : vide grenier / marché aux fleurs

Juin : fête de la musique (voir pour le développement d'un petit festival avec des artistes amateurs)

Juillet / août : fête du village, nuit des étoiles

Septembre : pièce de théâtre « Occident »
Octobre / novembre ; à réfléchir
Décembre : théâtre tout public.

Avant de quitter la séance du conseil municipal pour raison de santé, Madame Karine DUBOIS présente le point n°15.

15-LAEP

Après lecture des résultats de l'enquête menée auprès des familles par l'association öRatsJeuxNids, désireuse de mettre en place un LAEP sur notre commune, le conseil municipal ne retient pas le projet.

8-Temples

Monsieur le Maire a reçu le Conseil Presbytéral.

Suite à cette rencontre, l'idée retenue serait de conserver le Temple de Lascours et d'envisager la désaffectation culturelle du Temple de Cruviers.

Une réflexion commune se poursuit entre les diverses parties pour l'acquisition des deux temples par la commune, en échange d'un entretien pluriannuel par la commune.

Une convention de cession des temples va être demandée à notre notaire. Celle-ci sera proposée aux différentes parties en janvier.

9-Voeux 2017

Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2017 à la Salle du Parc.

A cette occasion, l'exposition photos sera de nouveau présentée les 13 et 14 janvier.

Lucien AULERY se charge avec le concours de l'épicière du village, de l'organisation et de l'approvisionnement du buffet pour cette occasion.

Le livre de Monsieur Octave ETIENNE sera offert aux nouveaux arrivants comme l'an passé.

10-Expo photos

Enorme succès pour cette exposition de photos à la Salle du Parc où plus de 400 personnes ont pu voyager dans le temps grâce à Elyan ALLEGRE

Devant ce succès, l'idée de rassembler les photos de l'expo dans un ouvrage en plusieurs tomes est à l'étude.

11-Contrat ruralité

Deux dossiers ont été déposés par la Mairie afin d'obtenir des fonds : dossier pour le «City Stade » et dossier pour la rénovation de l'ancienne Poste.

Les réponses seront connues le 12 décembre 2106.

Monsieur le Maire tiendra le conseil informé.

12-Classe transplantée

Le voyage scolaire qui regroupe 93 enfants et 12 adultes (enseignants et parents), se déroulera sur 3 jours au centre de la commune de Saint Front (Haute Loire).

Le coût total s'élève à 17.450,00 €.

Détail du plan de financement :

L'entreprise GrapSud a fait un don de 600,00 €

Les parents verseront 11.400,00 €

L'association des parents d'élèves versera 3.000,00 €

La commune de Cruviers-Lascours 1.700,00 € (et 1.300,00 € par la commune de Brignon, pas encore voté).

Monsieur le Maire propose au vote le montant de 1.700,00 € alloué pour ce projet.

Vote à l'unanimité

13-Travaux Lascours, enfouissement des réseaux

Les travaux avancent et nous pouvons espérer la fin de la première tranche de travaux d'ici fin décembre.

Deux éclairages sous voûte seront ajoutés afin de donner un peu plus de caractère au cœur de Lascours.

Un bureau d'étude travaille pour reprendre la totalité de la chaussée, du pluvial....

Une réflexion globale est à l'étude afin d'améliorer tout le centre de Lascours.

14-Plan local d'urbanisme

Un comité de pilotage pour la synthèse des besoins et des enjeux du diagnostic s'est déroulé le 23 novembre en Mairie

La synthèse sera présentée à l'ensemble des partenaires administratifs le 16 décembre à 10h00, puis en réunion publique le 6 janvier à 18h00.

Ce même jour à 16h00 une réunion du conseil aura lieu afin de travailler sur le PADD.

16-Wifi Parc de la Mairie

Le Wifi est opérationnel dans le Parc de notre commune ; les gens peuvent se connecter gratuitement pour une durée de 30 minutes (puis déconnexion automatique afin d'éviter des piratages). Ce service a été principalement mis en place à destination des randonneurs de passage sur notre commune.

Les concernant, le projet serait de détourner les chemins de randonnée GR6 et GR7 vers le centre de Cruviers afin de les faire passer devant l'épicerie pour un éventuel ravitaillement, de leur permettre d'avoir accès aux sanitaires et de pouvoir consulter le site internet pour se repérer.

17-Questions diverses

- Pour le mois de janvier, Monsieur le Maire propose un débat d'orientation budgétaire (date à définir). Même si ce n'est pas obligatoire dans notre commune, cela permettra d'envisager et de programmer les projets/travaux que nous souhaitons effectuer pour l'année 2017.
- Concernant le Loto du dimanche 4 décembre à la salle du Parc organisé par l'association La Passerelle, Monsieur le Maire demande au conseil de faire un geste en faveur de cette association en les dédouanant du montant de la location de la salle. L'ensemble du conseil est favorable à cette décision.
- Dans le cadre des NAP pour le 1^{er} trimestre 2017, les mêmes activités seront reconduites. Monsieur le Maire suggère de réfléchir sur la possibilité de mettre en place de nouvelles activités.

La séance est levée à 22h50.